

Projet éolien de la Butte noire

Commune de Jans

Département de Loire-Atlantique (44)



Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

Pièce 0 : Lettre de demande d'autorisation environnementale

Déposé en Janvier 2018

Complété en Octobre 2018



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

7, rue de la Vilaine
Saint-Mathurin-sur-Loire
49 250 LOIRE-AUTHION

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr





PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

L'architecture retenue pour les pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale est la suivante :

- **Pièce 0 : Lettre de demande d'autorisation environnementale**
- Pièce 1 : CERFA (En attente d'un nouveau CERFA pour l'autorisation environnementale)
- Pièce 2 : Sommaire inversé
- Pièce 3 : Note de présentation non technique
- Pièce 4 : Description de la demande d'autorisation environnementale
- Pièce 5-A : Étude d'impact
- Pièce 5-B : Résumé non technique de l'étude d'impact
- Pièce 5-C : Cahier de photomontages
- Pièce 6-A : Étude de dangers
- Pièce 6-B : Résumé non technique de l'étude de dangers
- Pièce 7 : Plan de situation et plans d'ensemble

La présente pièce 0 est constituée par la lettre de demande d'autorisation environnementale. Elle est complétée par la Pièce 4 : Description de la demande qui contient tous les éléments nécessaires à l'instruction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

Parc éolien Butte Noire SAS

À l'attention de Madame la Préfète de Loire-Atlantique
6, quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes cedex 1

Vern-sur-Seiche, le 10 octobre 2018

Objet : Demande d'une autorisation environnementale pour la réalisation d'un parc éolien sur la commune de Jans

Madame la Préfète,

Je soussigné, Robert CONRAD, agissant en qualité de Directeur Général de la société « PARC EOLIEN BUTTE NOIRE SAS », dont les bureaux sont situés Val d'Orson, rue du Pré Long, 35770 Vern-sur-Seiche, ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation environnementale pour un projet de parc éolien sis sur la commune de Jans.

L'approche et le développement de ce projet, qui comprend six éoliennes pour une puissance totale maximale de 18 MW, se sont fait de façon globale et intégrée.

Nous vous soumettons aujourd'hui un dossier complété suite au relevé des insuffisances formulé par vos services en date du 15 mars 2018.

Le développement des projets éoliens répond aux exigences des politiques régionale, française et européenne de protection de l'environnement et de promotion des énergies renouvelables.

Avec le projet de la Butte Noire nous pourrons à l'avenir permettre l'approvisionnement d'environ 11 000 foyers en électricité par la production d'une énergie totalement propre.

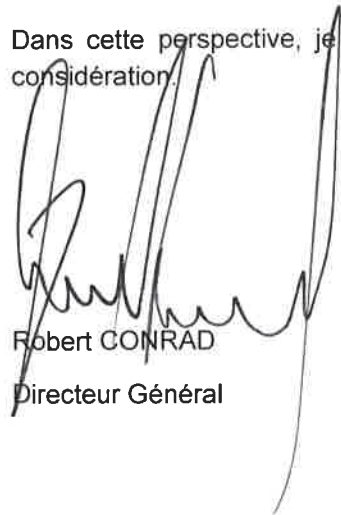
La réalisation d'un parc éolien représente pour le département de Loire-Atlantique et les collectivités locales une contribution significative à l'amélioration de la qualité de vies des générations futures.

Parc éolien Butte Noire SAS

Dans le cadre de cette requête, nous vous demandons également de prendre en considération, notre demande de dérogation au plan d'ensemble à l'échelle de 1/200ème indiquant les dispositions projetées de l'installation. Du fait de l'emprise importante du parc éolien, pour faciliter sa réalisation et sa lisibilité, ce plan d'ensemble a été réalisé à l'échelle de 1/1 000ème.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que ce dossier recevra votre approbation.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma très haute considération.



Robert CONRAD
Directeur Général